



# La Gazette

BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT LAURENT DE CARNOLS

lundi : 14h-18h | mardi & jeudi : 8h30-12h | Tel : 04 66 82 78 39 | [mairie@carnols.org](mailto:mairie@carnols.org)

[www.carnols.org](http://www.carnols.org) | Saint Laurent de Carnols / Mairie - Officiel (Facebook officiel)





## SOLIDAIRES...

L'hiver s'apprête à tirer sa révérence et le printemps à arriver sur la pointe des pieds, il était donc temps de laisser paraître le nouveau numéro de votre Gazette !

Cette fin d'hiver laissait entrevoir la fin de deux années compliquées, marquées par la pandémie de COVID, les confinements et les restrictions successives qui nous ont empêchés de vivre selon nos souhaits ou nos envies, tout ce qui fait finalement la qualité de vie à la française.

Malheureusement, le contexte géopolitique, qui prend le dessus depuis quelques semaines, plonge le monde dans l'expectatif et les nations dans le doute et la difficulté, une fois de plus.

Sans juger des raisons et/ou des intérêts de chacun dans ce conflit, force est de constater que les principales victimes sont, aujourd'hui, les populations civiles qui, pour éviter le conflit armé, choisissent l'exode, abandonnant leur vie matérielle et immatérielle au gré de l'avancée des chars et bombardements.

Face à cette situation, la commune a décidé de s'engager et de participer à l'élan humanitaire mis en place pour venir en aide à ces populations, victimes d'un conflit qu'ils n'ont pas initié. Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro, la lettre municipale détaillant les grandes lignes de ce dispositif humanitaire auquel nous nous associons.

Plus proche de nous, les élus, employés municipaux et bénévoles continuent d'œuvrer pour mener à bien les dossiers en cours et préparer au mieux les dossiers d'avenir, si importants pour la commune. Comme vous le verrez au travers de ce nouveau numéro, certains projets prennent enfin forme et gageons que cette année 2022 verra leurs aboutissements.

Nous vous souhaitons de passer un beau printemps et donnons-nous rendez-vous au moins de juin pour un nouveau numéro de La Gazette qui vous accompagnera pour l'été.

**BONNE LECTURE !**

# Projet MAM & Constructions Communales

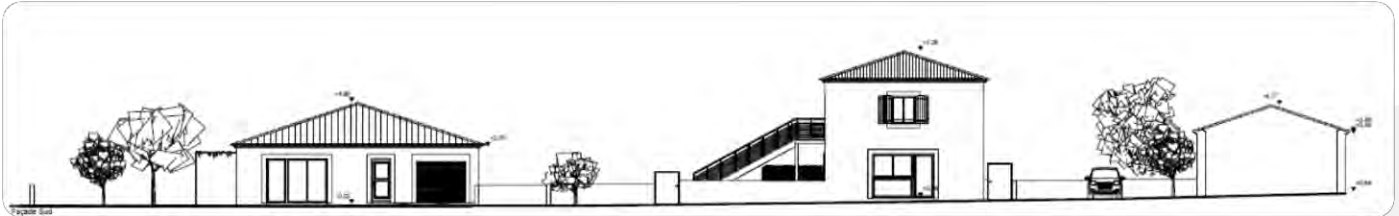
Des nouvelles des avancées du projet d'urbanisation de la zone Le Terrier !

Depuis votre dernier numéro de la Gazette, le projet a avancé de façon conséquente et plusieurs échéances ont été atteintes :

- Le dossier d'accessibilité a été présenté en commission et a reçu un avis favorable ;
- Le dossier sécurité incendie a été envoyé et nous attendons un éventuel retour de la commission incendie ;
- Le permis de construire, déposé au début de l'automne, est revenu et le projet, tant sur les plans urbanistiques que sur les plans réglementaires, a été validé par les services de l'état.

A ce jour, la phase d'études (Avant-Projet Détaillé) s'est achevée au travers d'une présentation du projet par le cabinet d'architecture aux différents membres du conseil municipal. Les contours généraux de cet investissement sont aujourd'hui figés et nous rentrons désormais dans les phases de préparation à la réalisation (PRO et EXE) qui vont consister en :

- Établir les documents et les plans de détails définitifs ;
- Rédiger les différents documents nécessaires à l'avancement du projet sur le plan administratif ;
- Rédiger les cahiers des charges pour les différents lots de construction et préparer l'appel d'offre global ;
- etc.



Du côté de l'équipe municipale, nous ne restons pas les bras croisés, car outre le suivi du Maître d'œuvre, nous nous attelons à préparer les différents raccordements et installations nécessaires à l'aboutissement de ce projet :

- Raccordement électrique de la zone de construction ;
- Mise en place de l'éclairage public (et les demandes de subventions associées) ;
- Préparation des raccordements pour les réseaux eau et assainissement ;
- etc.

Enfin, nous réfléchissons à l'opportunité d'investissement d'installation de panneaux solaires sur le toit des futurs garages municipaux. En effet, cet investissement est fortement subventionné aujourd'hui et outre le fait d'être écologique, il peut également être économique car il permettrait d'être indépendant en partie énergétiquement ou tout au moins diminuer le montant de la facture d'électricité.

Le montage financier étant en cours et en attente de la consultation pour affiner les montants finaux des travaux, nous vous donnons rendez-vous à votre prochain numéro de La Gazette. En effet, comme nous nous y étions engagés et de façon transparente, nous vous ferons part des chiffres finaux et du montage financier associé.



## FINANCES

### TARIFS EAU & ASSAINISSEMENT : TRANSPARENCE

Les factures eau et assainissement de la commune vont vous être envoyées prochainement et seront établies sur la base des consommations du 2e semestre 2021.

Vous y trouverez quelques modifications, en particulier sur les tarifs appliqués à l'eau potable. Ces modifications de tarification, nécessaires pour « l'équilibre » des comptes de la compétence Eau & Assainissement et nous ayant été imposées par l'Agglomération du Gard Rhodanien, consistent aux évolutions suivantes :

- Le prix du M<sup>3</sup> consommé passe de 1.647 euros HT à 1.802 euros HT ;
- L'abonnement et la location du compteur qui était de 35 euros HT le semestre diminue et passe à 27,50 euros HT le semestre (soit 55 euros HT pour une année).

Ainsi et d'une manière globale, pour une consommation de 120 M<sup>3</sup> (volume de référence usité), l'augmentation sur une année est de 9.50 euros TTC, soit environ 4€ par semestre.

A noter cependant que pour l'assainissement, les tarifs restent inchangés.

## PROJETS COMMUNAUX

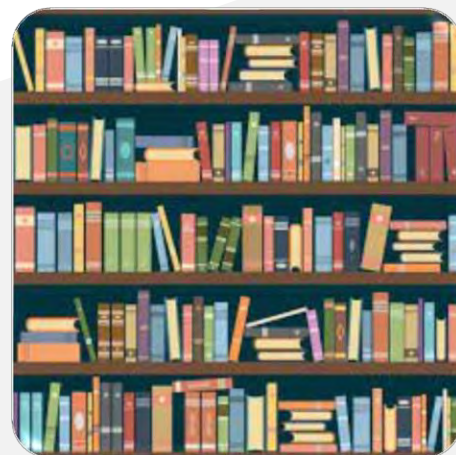
### BIBLIOTHEQUE : UNE MISE A LA PAGE S'IMPOSE !

Comme indiqué lors du dernier numéro de La Gazette, le projet de bibliothèque participative avance comme, on pourrait le dire, contre vents et marées.

En effet, outre les difficultés relatives à l'organisation mais aujourd'hui semblant être réglées, nous avons eu échos de (mauvaises) rumeurs selon lesquelles ce projet ne verrait pas le jour, consécutif à une non volonté ou inaction de la mairie (nous rappelons une fois encore que la mise sur pied d'un tel projet prend du temps et nécessite de l'écoute et de l'engagement !)

Cette situation est regrettable d'autant plus que ces dires nous ont été remontées par des gens bénévoles et ayant fait part de leur engagement aux côtés de l'équipe municipale pour faire émerger le projet. Heureusement, nous avons pu les rassurer et leur expliquer en détails la situation et les difficultés liées au local d'implantation prévu (voir ci-dessous).

Quoi qu'il en soit et par respect pour les bénévoles et les membres du conseil municipal qui se sont investis ou qui s'investissent, nous demandons que ces rumeurs cessent au plus tôt ! Merci pour eux !



## BIBLIOTHEQUE : AVANCEMENT DU PROJET !

Le processus de création et d'aménagement de ce nouvel espace de rencontres et convivialité est en cours !



Il a été constaté une humidité relativement importante dans le local mis à disposition pour implanter le projet, incompatible avec les besoins et les attendus de la bibliothèque. Ce phénomène, relatif à la non utilisation prolongée de ce lieu, est aujourd'hui réglé car la mairie ayant engagé les travaux nécessaires (voir un peu plus loin dans ce numéro).

Nos employés municipaux, Bruno et Thibault, ont ensuite créés de toute pièce les rayonnages et l'aménagement des différentes pièces qui seront amenées à accueillir livres et lecteurs. Merci à eux pour le travail de qualité et l'investissement réalisé !

Au niveau de la gestion de ce projet, les choses ont, malheureusement, quelque peu évoluées depuis les annonces faites dans le dernier numéro mais les bénévoles continuent d'assurer pour mener à bien le projet :

- Une nouvelle association de gestion va voir le jour ;
- Une page Facebook dédiée va bientôt être disponible ;
- Des réunions sont organisées avec les bénévoles déclarés ou souhaitant s'investir ;

Restez connectés sur la page Facebook de la commune qui vous fera suivre les informations en direct !

De plus, une adresse mail dédiée ([bibliostlaurent@orange.fr](mailto:bibliostlaurent@orange.fr)) est désormais active et vous pouvez contacter directement l'équipe de gestion !

Enfin, l'ouverture au public de ce nouveau lieu est prévue pour le mois de mai, mais nous vous tiendrons au courant de la date exacte de cet événement.

Pour finir, nous tenons à remercier toutes les personnes (Marine, Anne, les bénévoles, les membres du conseil, etc.) qui participent de près ou de loin, de façon matérielle (via notamment le don de livres) ou conseillère, à l'éclosion de ce projet !

Merci à tous !



## PROJET D'ABRIBUS



*Illustration de l'aspect projeté de l'abribus*

Comme nous nous y étions engagés et suite aux demandes de certains parents, l'équipe municipale a étudié la faisabilité technique et financière du projet de création d'un abribus au niveau du point de ramassage actuel et sécuriser ainsi les situations rencontrées.

Après quelques réunions techniques pour définir la meilleure implantation et le montage d'un dossier de demande de subventions (via le mécanisme des amendes de police) au cours de l'hiver 2021, nous sommes heureux de vous annoncer que ce projet sécuritaire, demandé et important aux yeux de tous, verra bien le jour.

En effet, le montant de la subvention attribué nous permet de mener à bien le projet et cela sans impact majeur pour le budget (toujours contraint) de la commune.

Les travaux devraient commencer dans les semaines à venir, le but étant que cet abribus, d'aspect traditionnel, soit opérationnel pour la rentrée scolaire 2022/2023.

## PROJET DE COMPOSTEUR COLLECTIF

Comme vous avez pu le constater et comme il vous l'a été expliqué dernièrement par le prestataire désigné par l'Agglomération du Gard Rhodanien, nous sommes à l'approche (2024) de l'instauration de la redevance incitative.

Cette dernière, amènera l'ensemble des usagers à réduire leur production de déchets selon la doctrine « moins je produis et plus je trie, plus j'améliore ma gestion des déchets » et à adopter de nouveaux comportements et notamment avoir un recours plus intensif au compostage. La gestion des déchets ménagers et surtout leur réduction est un enjeu majeur pour les années à venir.



Cependant, nous sommes bien conscients que tout le monde ne pourra disposer d'un composteur individuel et c'est pourquoi la municipalité envisage l'installation d'un composteur collectif à côté de la borne textile (route de Goudargues).

Ce composteur collectif demandera une surveillance régulière afin d'éviter des comportements inciviques (dépôts sauvages autres que des déchets ménagers, etc.). Pour ce faire, mis à part les employés municipaux qui seront chargés de cela, nous souhaiterions que ce service soit géré de façon collective et moteur d'échanges.

Ainsi, dans un premier temps, si vous êtes motivés et avez un peu de temps à consacrer à ce sujet, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître (auprès de Guy AUBANEL ou Henri ARMENGAUD) et nous verrons ensemble, dans un second temps, comment organiser au mieux la gestion de ce composteur collectif.

## SANTÉ / PREMIERS SECOURS

Dans le cadre de nos prérogatives, nous avons effectué le contrôle des défibrillateurs présents en accès libre sur le territoire de la commune (1 sur façade de la Mairie, 1 dans le hall de la Salle Polyvalente).

Ces contrôles ont montré l'utilité de procéder au changement de leur batterie, opération qui a été réalisée.



## LES NOUNOUS DE SAINT LAURENT : Coordonnées et Dispos !

Nos 3 Assistantes Maternelles, présentes sur le village, vous proposent une offre de service pour s'occuper de vos petits bouts de choux. Ci-dessous, leur coordonnées et les disponibilités de place à ce jour.

**Madame DUCLAP Christine** / 53 impasse des abeilles

Tel : 06.98.33.96.50

**Madame BRUGUIER Laurence** / 320, route de Goudargues

Tel : 06.64.92.84.78

**Madame SILLIAU Sabrina** / 27 ter route de la Careyrasse

Tel : 06.72.36.00.27

Complet

1 Place Disponible (à partir de 09/2022)

3 Places Disponibles (à partir de 04/2022)



## AGGLO MOBILE

L'Agglo mobile propose une offre de services publics GRATUITS, de qualité et de proximité labellisé « Espace France Services ». Les prochaines dates de la venue de ce service sur notre commune sont d'ores et déjà arrêtées. Vous pourrez donc retrouver l'équipe de l'agglo mobile :

Jeudis 24 mars, 28 avril et 2 juin 2022, de 9h30 à 12h00

Comme d'habitude sur le parking de la salle polyvalente !

## SALLE POLYVALENTE

Après quelques mois (pour ne pas dire quelques années !) d'impossibilité, nous vous informons que la réservation de la salle polyvalente, pour l'organisation de vos événements privés, est de nouveau possible !

Alors n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune pour connaître les tarifs (inchangés depuis 2019) et appeler le secrétariat de la mairie (aux horaires habituels) pour effectuer votre réservation !



## Le Coin des Associations

### LE CLUB JOYEUX !

Le « Club Joyeux », vous invite le lundi après-midi (14h30 / 17h30), à la salle polyvalente, pour prendre part à ses activités récréatives Belote, scrabble et Rummikub sont au programme, le tout agrémenté de bonne humeur !

Les personnes désireuses de les rejoindre pour prendre part à ces échanges et pourquoi pas adhérer à l'association (la cotisation 2022 est de 15 euros) peuvent donc venir le lundi après-midi, n'hésitez pas !

Pour rappel aux adhérents, le repas de printemps (suivi de l'assemblée générale) est prévu le 22 Mars !

**Prix 20€ / Pass Vaccinal Obligatoire**

**(Renseignements & Réservation au 06 06 79 44 28 ou 04 66 79 44 28)**

### ANIMATION SAINT LAURENT (ASL)

Un projet de chasse aux œufs en chocolat est prévu pour les enfants le dimanche 10 avril 2022. Rassemblement des enfants accompagnés de leurs parents à partir de 15h sur la place de l'amitié.

Plus d'informations à venir ! Surveillez donc vos boîtes aux lettres et le compte Facebook de l'ASL :

**Animation Saint Laurent - ASL**

### ALLAURE CHAT ?

Jeudi dernier était présente sur notre marché, une des représentantes d'ALLAURE CHAT ?, association de notre village, créée le 15 juin 2021 sous le régime de la loi 1901.

Cette association essaie depuis près d'une année de contribuer au bien-être de tous les habitants de St Laurent de Carnols, en évitant notamment la prolifération des chats errants par la stérilisation. Comme tout un chacun le sait, cette prolifération est un fléau tant leur nombre est important !!

Patricia Wallon, membre de l'association, nous explique :

*« Toutes les actions menées ont un coût. Nous en appelons à votre générosité pour mener à bien celles-ci.*

*Déjà 30 chats stérilisés en 6 mois.*

*Merci aux généreux donateurs »*

La municipalité soutient le travail de l'association par le biais de subventions annuelles, mais les dons ne sont jamais de trop et sont donc les bienvenus. Vous pouvez les déposer à l'adresse suivante :

**Association ALLAURE CHAT ?**

**7, rue des Chartreux / 30200 Saint Laurent de Carnols**





## RETOUR SUR LES FESTIVITES 2021

### HALLOWEEN

Suite à la proposition de Noé, un de nos enfants du village, une ambiance halloweenesque a envahi nos rues le dimanche 30 novembre.

En effet, ce sont environ 40 petits sorciers et sorcières (mais bien accompagnés par leurs parents) qui se sont retrouvés à la tombée de la nuit dans les rues de St Laurent, frappant aux portes afin d'obtenir des friandises sous peine de mauvais sort !

Rires et échanges entre générations ont merveilleusement accompagné cette soirée.

Merci encore à Noé d'avoir lancé ce projet et donnons-nous rendez-vous cette année pour réitérer cette belle initiative.



### PASSAGE DU PERE NOËL POUR LES PLUS JEUNES

Le mercredi 8 décembre, et malgré les conditions sanitaires difficiles, nos petits St Laurentais ont eu la surprise de voir le Père Noël dans sa calèche se promener dans les rues du village et distribuer ses jolis cadeaux.

Cette année, l'ASL faisait partie de l'expédition en distribuant, à chaque arrêt, goûters pour les enfants et vin ou chocolat chaud pour les parents.

Comme en 2020, les viennoiseries des goûters étaient offertes par LA FORET DES PAINS, boulangerie du marché.

*Rendez-vous en 2022 pour faire perdurer la tradition !*

### NOËL POUR LES SENIORS

Malheureusement, cette année encore, nous avons dû annuler au dernier moment notre traditionnel « repas des séniors ».

Pour compenser ce moment et comme l'équipe municipale reste attachée à ce moment de partage, des paniers composés de produits BIO de l'épicerie EMILE NOEL ont été distribués le jeudi 23 décembre, par les membres du conseil municipal aux personnes qui s'étaient inscrites.

Un moment convivial autour d'un café offert à cette occasion par le stand de la boulangerie.

*Donnons-nous rdv en 2022 pour le traditionnel repas des aînés !*



# TRAVAUX

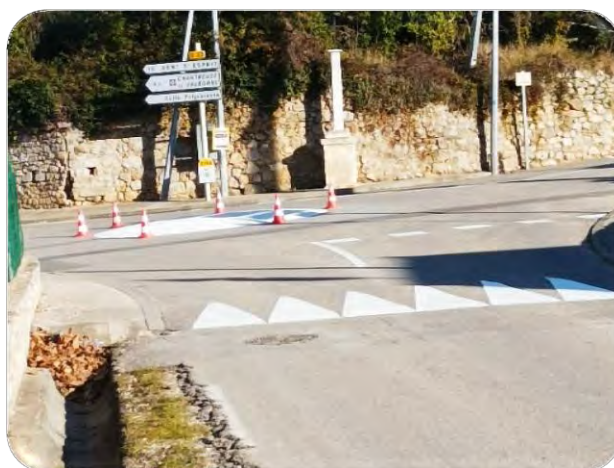
Côté travaux, au cours de ces trois derniers mois et malgré une météo peu clémente, quelques travaux ont été effectués sur la commune.

## RENOVATION DE LA SIGNALISATION

Afin d'améliorer et sécuriser la circulation dans le village, la commune a engagé quelques travaux.

Tout d'abord, le traçage du marquage au sol des voies communales a été renouvelé par la Société CMR d'Alès

Enfin nos employés ont procédé à la modification de la signalisation sur le quartier Cadière, par la pose de deux panneaux Stop (impasse de l'Oustaou et impasse la Coste).



## PREPARATION DE LA FUTURE BIBLIOTHEQUE

Pour finaliser le projet bibliothèque, qui avance et dont l'installation est prévue dans les locaux rénovés sous la Mairie, nous avons entrepris certains travaux d'amélioration et d'organisation.

En effet, une VMC a été installée pour enrayer et limiter l'humidité de ce lieu et la pose de rayonnages a été mise en place afin de permettre d'exposer dans les meilleures conditions les livres mis à disposition.



## REPARATION DU FRONTON DE LA MAIRIE

Suite à la dégradation en début d'automne d'une lettre sur le fronton de la mairie et l'impossibilité de trouver un équivalent, nous avons décidé de reprendre totalement ce fronton.

Merci à nos volontaires et notre employé municipal pour la réalisation de ce chantier qui nous a permis de réaliser quelques économies (hors fournitures des lettres).



## SERVICE

Comme vous avez pu le lire ou le voir récemment, une épicerie solidaire a ouvert ses portes dans notre chère Vallée de la Cèze.

Ouverte depuis le mardi 21 décembre sur la commune de Goudargues (au 32 route de Pont St Esprit), elle est gérée par l'association « **Le Logis du Soleil** » de Pont St Esprit qui depuis plus de 10 ans accompagne et permet de venir en aide aux personnes en difficultés financières ou défavorisées.

*Les heures d'ouverture sont **les mardis et jeudis de 10h à 16h.***

L'avis de non-imposition vous sera demandé pour y avoir accès et un projet de portage de repas à domicile est également à l'étude.

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec les bénévoles suivantes :

**Mme BLAIN Sylviane / Tel : 06 79 81 93 80**

**Mme BARRAL Anne / Tel : 06 89 29 70 73**

Ou par email : [logis.du.soleil30@gmail.com](mailto:logis.du.soleil30@gmail.com)



## CIVISME

Le printemps arrive, les beaux jours avec !

Il est donc tout à fait normal de vouloir mettre au propre ses extérieurs. Un petit rappel s'impose alors concernant les nuisances susceptibles d'engendrer les désagréments entre voisins !

Pour rappel, les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

L'utilisation de tondeuse, taille-haies, tronçonneuse ou tout autre engin bruyant est réglementée et doit se limiter aux jours et horaires suivants :

- Jours ouvrables : **de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h**
- Samedi : **de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- Dimanche et jours fériés : **de 10h à 12h**

A noter également que les règles concernant les nuisances sonores s'appliquent également aux travaux intérieurs (perforateurs, ponceuse, etc.) susceptibles d'être sources de conflits !

Enfin et pour rappel, le brûlage **des déchets verts est toujours interdit** ! Merci d'utiliser la déchetterie à votre disposition !





## ORDURES MENAGERES

### RAMASSAGE :

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre le ramassage des ordures ménagères (sacs noirs) se fera une fois par semaine, à savoir, le mardi matin.

**Nous rappelons que vous devez déposer impérativement vos sacs noirs dans un container individuel, sorti la veille du ramassage et que vous devez rentrer dès le ramassage effectué.**

Le ramassage du tri sélectif (sacs jaunes) reste le jeudi matin des semaines paires de votre calendrier (10 & 24 mars, 7 & 21 avril, 2, 5 & 19 mai).



### DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES : SAVE THE DATE !

La prochaine distribution est planifiée. Elle aura lieu le :

**Jeudi 2 juin 2022 de 17h à 20h à la salle polyvalente.**

Prenez vos précautions, les sacs n'étant pas distribués ultérieurement en mairie. Si vous êtes absent, pensez à vous organiser avec vos amis ou voisins !

De plus et dans le cas des locations à l'année, nous invitons les locataires à venir retirer leurs sacs poubelle.

En effet, c'est celui qui produit les déchets qui doit venir récupérer sa dotation. En aucun cas, nous ne la distribuerons à leur propriétaire.

## DECHETTERIE

La déchetterie de Cornillon est à disposition et vous offre la possibilité de déposer des encombrants, à savoir les déchets ne pouvant pas être pris en compte par les collectes habituelles, et ainsi éviter les dépôts sauvages (comme nous avons pu encore le constater dernièrement).

Pour accéder à cette déchetterie, vous devez être en possession d'une carte d'accès qui vous sera délivrée gratuitement par la mairie (aux horaires d'ouverture précisés sur la première page de La Gazette), sous présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Merci donc d'en profiter pour vos besoins et favoriser ainsi le recyclage et la valorisation, limiter la pollution des sols et des eaux et éviter à notre employé de passer du temps à nettoyer des endroits souillés par des actes d'incivilité !

### Adresse :

Chemin des Auriolles  
30630 Hameau de Saint Gély

### Horaires (attention modifications !)

Lundi : 8h00-11h50 / 14h00-16h50

Mardi : Fermé

Mercredi : 8h00-11h50 / 14h00-16h50

Jeudi : Fermé

Vendredi : 8h00-11h50 / 14h00-16h50

Samedi : 8h00-11h50 / 13h00-16h50